



MUSICOTHERAPIE

Une séance par semaine recommandée par la Haute Autorité de Santé depuis 2008, concourt au maintien du lien affectif et social, des capacités fonctionnelles, cognitives et sensorielles, à la diminution de certains troubles psycho-comportementaux. La musique est utilisée en fonction de l'histoire de chacun, et répond à des besoins fondamentaux tels que la préservation de son identité. A ce moment-là, le corps s'exprime et parle : un pied ou une main qui bat le rythme, un sourire à l'écoute d'une mélodie. L'émotion véhiculée par la musique permet aux malades d'exprimer des affects aussi fort que la joie, le bien être, la détente et la sérénité.

Tous les jeudis de 10h à 12h
3 rue Pagézy à Montpellier
Animé par Rémy Rodriguez
Musique & Handicaps Méditerranée

Inscription et information

secretariat@alzheimer34.org

04 67 06 56 10



**FRANCE
ALZHEIMER**
& MALADIES APPARENTÉES

34 HÉRAULT